

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 183
N/REF : 1/01/2025 50H02 C:004820 I:02087
V/REF : 2131/50026/P01/101

**SDC 'Le Gai Logis'
C/O IMMO DE FRANCE RHONE-ALPES
74, RUE FRANCIS DE PRESSENSE
69626 VILLEURBANNE CEDEX**

V/REF.IMM. 50026
IMMEUBLE : LE GAI LOGIS
295 ROUTE DE VIENNE
69200 VENISSIEUX

Vaulx en Velin, le 20 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : GAINES VIDE ORDURES (MULTI)
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme R. DUBOIS

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

ALLEES AA/AB :

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 2 GAINES VIDE-ORDURES DE 9 NIVEAUX,
2 LOCAUX VIDE-ORDURES, 8 VIDOIRS, ET 3 CONTAINERS DE 340 LITRES ET
1 CONTAINERS DE 120 LITRES.

ALLEES AC/B :

NETTOYAGE ET DESINFECTION DES 2 LOCAUX VIDE-ORDURES, 4 CONTAINERS DE
340 LITRES

NOTRE INTERVENTION LE 08/04/2025

OBSERVATIONS : ZD LCOMPTER EMAIL en CC le 20/05/25 a 21H31 rachel.dubois@immodefrance.
ZD LCOMPTER Email envoyé le 20/05/25 a 21H31 Mme C. BACCAM

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Gaines vide-ordures 9 niv.(allées AA/AB)	1	166,85	333,70
4,00	Nettoyage containers (allées AC/B)	1	19,87	79,48
1,00	Remise de 10%	1	10,00%	-41,31
TOTAL H.T.				371,87
T.V.A. a 10,00%				37,18
TOTAL T.T.C.En EURO				409,05

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.